Le Nord

ADMINISTRATION 15, rue d'Angleterre, 15 — *LILLE* — **BUREAU D'ANNONCES** 1, rue des Sept-Agaches (Grand'Place)

CONDITIONS		PUBLICITÉ	
Par la poste, Un an	20 francs	Annonces	la ligne 0,50
Six mois	10 francs	Réclames	— 0,75
Trois mois	5 francs	Faits-divers	— 2,00
Départements non-limitrophes et Etranger, port en sus.		Chronique locale	— 4,00
		Echos	— 5,00
		Gazette du Nord	— 6,00

Temps probable. — En France, le temps va rester nuageux et moyennement chaud.

Celui qui comprend la mort, celui-là seul a l'intelligence de la vraie vie.

GRATRY.

SÉNAT

Fin de la séance du mercredi 21 juin 1911

Le budget de l'Agriculture

Après diverses observations, les derniers chapitres du budget de l'Agriculture sont adoptés.

On en vient alors au

Budget de la Marine

M. CHAUTEMPS, rapporteur, dit que si notre marine est descendue du 2e au 4e rang ce n'est pas à cause du gaspillage, mais parce que nous avions construit des petits navires sans valeur militaire, construits seulement en vue d'une guerre défensive et d'une guerre de course auxquelles il faut renoncer.

D'autre part, ajoute M. CHAUTEMPS, d'autres pays, l'Allemagne, les Etats-Unis ont fait pour leurs flottes des sacrifices plus considérables que les nôtres. Nous sommes au 4e rang après l'Angleterre, les Etats-Unis, l'Allemagne. (Exclamations diverses.)

Mais il ne faut pas exagérer notre faiblesse. Notre marine est inférieure en nombre soit; mais au point de vue technique elle est supérieure à beaucoup. Notre flotte sous-marine a sur toutes les autres une supériorité incontestable : son personnel est entreprenant. Aucun accident n'arrête son courage ! (Vifs applaudissements.)

Notre marine traverse une crise, mais c'est une crise de quantité et non de qualité. D'un autre côté, nous manquons de marins de spécialité et il va se produire des manquants dans le corps de santé. Le corps des officiers de vaisseau manque aussi d'officiers subalternes.

Une réorganisation des adjudants principaux s'impose. Il faut dire aussi que le corps des officiers est découragé par les mesures prises par le Parlement en faveur du personnel des arsenaux. Les ingénieurs des arsenaux navals sont trop peu nombreux.

Différentes observations sont présentées par M. de TRÉVENEUC. Il dit qu'il y a eu des gaspillages et il demande au ministre qu'on y remédie.

M. DELCASSÉ promet de faire le nécessaire.

M. REIMONENCY prend la défense des ouvriers navals. Il parle ensuite d'un inventeur de Cherbourg qui aurait découvert un engin de sauvetage pour les sous-marins. Cet inventeur n'aurait pas reçu de réponse.

M. DELCASSÉ déclare que la commission spéciale s'est réunie, a examiné très longuement le projet, mais elle a donné un avis défavorable.

M. FORTIER demande que le Sénat fasse pour la marine tous les sacrifices nécessaires, c'est pour le pays. Il déclare ensuite que le port de Rochefort est inutile et qu'on ne peut même pas s'en servir en temps de paix.

M. DELCASSÉ fait une brève réponse, et à 7 h. 20, les Sénateurs encore en séance, terminent leurs travaux.

La suite de la discussion aura lieu ce matin à 9 heures.

LE Pèlerinage Eucharistique DE FRESSAIN

Mgr Delamaire présidera dimanche à Fressain, le Pèlerinage Eucharistique Diocésain.

La fête commencera le matin et de nombreux Congressistes, venus de tous les points du département, assisteront à la Messe Pontificale, célébrée à 10 h. 1/2, dans la propriété de M. Lanvin, en plein air.

A 3 heures, un superbe cortège eucharistique se déploiera dans les rues de la commune. Plus de 80 groupes, divisés en quatre séries, y prendront part. Les trois arrondissements de Douai, Cambrai et Valenciennes ont promis leur concours aux organisateurs.

Une pensée très heureuse a inspiré la composition du cortège. C'est toute l'histoire de l'Eucharistie à travers les âges qui sera évoquée par ces longues théories d'enfants et de jeunes filles, d'hommes et de jeunes gens.

Les nations, dans un prestigieux défilé, apporteront leur hommage séculaire au Sacrement de l'autel. On verra les précurseurs Melchisédech, Aaron, Elie, qui annoncèrent au peuple élu la nourriture eucharistique.

L'institution du Sacrement sera représentée d'après la scène de l'Evangile, puis derrière Jésus entouré de ses apôtres, viendra une très moderne apothéose du froment, matière du pain eucharistique. Le Syndicat agricole de Bugnicourt escortera une superbe moissonneuse-lieuse, traînée par quatre chevaux blancs.

L'Eucharistie a eu ses martyrs et ses docteurs. Ils paraîtront, évoquant un long passé de génie et d'amour poussé jusqu'à l'héroïsme.

Alors viendront les triomphes populaires de l'Hostie, acclamée par les foules qui processionnellement l'escortent. Bientôt le culte eucharistique aura ses fervents jusque sur les trônes et ces adorateurs ou adoratrices chefs de peuples, Saint Louis de France, Sainte Elisabeth de Hongrie, Sainte Edwige de Pologne, jetteront un vif éclat sur les plus beaux siècles du Moyen-Age.

C'est aussi l'époque des grands miracles eucharistiques. Dimanche un groupe commémorera le célèbre prodige dont Sainte Anne de Douai fut le théâtre en 1254.

Une période d'incrédulité sévit-elle sur l'Eglise ? Les Papes aussitôt recourent à l'Eucharistie pour y remédier : des saints, français pour la plupart, les secondent de toutes leurs forces et toujours les crises sont conjurées par les élites réparatrices.

Les plus illustres propagateurs de la dévotion eucharistique dans les trois derniers siècles seront proposés dimanche à l'admiration de la foule.

Pie X a couronné l'œuvre de ses prédécesseurs en admettant les petits enfants à la première communion privée et en invitant les catholiques à la communion fréquente. Ce geste sauveur du Pape de l'Eucharistie a été rappelé dans un groupe fort bien venu.

Les dernières parties du cortège donneront une idée de la force acquise en quelques années par l'organisation catholique dans la région.

Ces œuvres multiples de dames et de jeunes filles, de jeunes gens et d'hommes sont la gloire des arrondissements de Douai, Cambrai et Valenciennes. Elles ont leur place marquée dans cette fête puisque, suivant la gracieuse formule de Mgr Delamaire, « l'Eucharistie est le porte-bonheur de notre activité catholique ».

Félicitons les organisateurs d'avoir préparé à Jésus-Hostie cet incomparable triomphe. Tout le Nord croyant et priant sera dimanche à Fressain.

Trains spéciaux

Un train spécial partira de **Douai** à une heure et desservira les stations de Sin-le-Noble, Cantin, Arleux, Brunémont, Aubigny, pour arriver à Monchecourt à 1 h. 51.

Un autre train partira de **Cambrai** à une heure 27 et desservira les stations de Iwuy, Bouchain, Lourches, Somain et Aniche, pour arriver à Monchecourt à 2 heures 30.

Les mêmes trains repartiront de Monchecourt sur Douai et Cambrai vers six heures.

Gazette du Nord

On annonce la mort :

A **SAINGHIN-EN-MÉLANTOIS**, de **Mlle Marie Delebart**, décédée dans sa 52e année, munie des sacrements.

Les funérailles auront lieu samedi, à onze heures.

A **MOUVAUX**, de **Mme Deblock**, née **Amélie Semit**, épouse de M. Omer Deblock, conseiller municipal, et nièce de M. l'abbé Desmarchelier, curé de Saint-Joseph, à Lille.

La défunte, âgée de 26 ans et mère de cinq enfants, était une femme remarquable autant par l'aménité de son caractère que par ses qualités morales et intellectuelles. Aussi avait-elle acquis l'estime et l'affection de tous ceux qui la connaissaient.

A **VITZ-SUR-AUTHIE** (Somme), dans sa 51e année, de **M. Edmond Mériaux**, notaire à Auxi-le-Château et beau-frère de M. Paul Bont, brasseur à Toufflers, maire de cette commune, président du Syndicat des Brasseurs de Roubaix, Tourcoing et environs.

Le service a eu lieu hier à onze heures, en l'église d'Auxi-le-Château, en présence d'une nombreuse assistance de parents et d'amis.

Le corps a été ensuite conduit à la gare pour être transporté à Rieux, où a eu lieu l'inhumation.

A **BRUAY-SUR-L'ESCAUT**, de **M. Charles-Louis Deltombe**, propriétaire, ancien maire de la commune, décédé lundi matin.

M. Deltombe fut conseiller municipal près d'un demi-siècle, adjoint pendant 25 ans, maire pendant deux périodes, de 1880 à 1888, puis pendant 18 mois pour terminer le mandat de M. Hautecœur.

Il appartenait à une vieille famille de Bruay, qui donna plusieurs membres à l'administration municipale : son grand-père fut maire et son père qu'il perdit tout jeune encore, était adjoint.

Mercredi ont eu lieu, à onze heures, en l'église Saint-Etienne, à **LILLE**, les funérailles de **Mme Louis Quarré, née Marie Prévost.**

Le deuil était conduit par son mari, ses fils et gendres, qu'accompagnaient MM. les abbés Voinier, Gardyn et Carpentier, curé de Pecquencourt.

Une très nombreuse assistance avait tenu à témoigner à la famille de la défunte sa sympathie et ses regrets.

Nous recommandons aux prières l'âme des défunts et offrons à leurs familles nos chrétiennes condoléances.

***Jesus, Marie, Joseph* (7 ans et 7 quarants).**

Nous avons relaté hier le mariage, à **LILLE**, de **Mlle Thérèse Guérin**, fille de M. Louis Guérin, membre de la Chambre de Commerce, avec **M. René Le Joncour.**

Ajoutons que Mgr Carton, archiprêtre, a présidé l'offrande et que M. le vicaire général Ponceaud, ami des deux familles, qui a célébré la messe et prononcé une remarquable allocution, était chargé d'apporter la bénédiction de S. G. Mgr Delamaire.

Le R. P. Le Floch, supérieur du Séminaire Français à Rome, oncle du marié, avait transmis aux jeunes époux la bénédiction du Saint-Père.

Mercredi matin a été célébré, en l'église Sainte-Marie-Madeleine, à **LILLE**, le mariage de **Mlle Solange Parenty**, fille de M. H. Parenty, directeur de la manufacture des tabacs du Nord, chevalier de la Légion d'honneur, et de Mme Parenty, née Pélissier, avec **M. Pierre Pannier**, docteur en droit, chef des services de l'étranger à la Compagnie d'assurances contre l'incendie « Le Nord », fils de M. Ernest Pannier, docteur en droit, avocat à la cour d'appel de Paris.

Les témoins étaient pour la mariée : MM. Damase-Froissart, chef d'escadron d'artillerie en retraite, officier de la Légion d'honneur, son cousin, et Paul Solente, ingénieur des mines, attaché au canal de Suez, à Ismaïl (Egypte), son beau-frère ; pour le marié : MM. Maurice Masnou, directeur général de la compagnie d'assurance « Le Nord », son oncle, et Georges Pannier, docteur en droit, son frère.

Mercredi matin a été célébré en l'église Saint-Eloi, à **HAZEBROUCK**, le mariage de **Mlle Germaine Lionet**, fille de M. Irénée Lionet, relieur à l'« Indicateur », avec **M. Marcel Roslandt**, fils du sympathique brigadier de police et caissier au Comptoir National d'Escompte, à Hazebrouck.

Une assistance nombreuse était venue témoigner de la sympathie dont jouissent à Hazebrouck les deux familles unies par ce mariage.

Avant de recevoir le consentement nuptial, M. l'abbé Denecker, vicaire, a prononcé une allocution élevée et touchante sur le mariage chrétien.

On nous annonce les fiançailles de **M. Henri Dhalluin**, fils de M. Dhalluin-Mulliez, de **ROUBAIX**, avec **Mlle Augustine Duerquet**, de **LA GORGUE.**

On annonce les fiançailles de **M. Maurice Vandenbruwaene**, de **ROUBAIX**, avec **Mlle Pauline Lecomte**, fille de M. et Mme Lecomte-Contamine, de **MOUVAUX.**

BREVET ÉLÉMENTAIRE

A DOUAI

SOLUTION DU DEUXIÈME PROBLÈME

Problème. — Dans une division, 542 est le dividende et 12 le diviseur. Trouver les nombres qui peuvent servir de diviseur et de reste et montrer qu'il n'en existe pas d'autres.

Raisonnement. — Premier procédé. — Désignons par d un nombre qui, divisant 542, donne 12 pour quotient. D'après la définition du quotient approché à moins d'une unité près par défaut, on peut écrire

$$d \times 12 \leq 542 < d \times 13$$

Il est évident que tout nombre d qui satisfait à cette double inégalité est un diviseur demandé, et tout nombre qui ne la satisfait pas ne peut être un de ces diviseurs.

Or, l'inégalité

$$12\,d \leq 542 \text{ donne } d \leq 45$$

et l'inégalité

$$13\,d > 542 \text{ donne } d > 41$$

d peut valoir 42, 43, 44 ou 45 et les restes respectifs sont 36, 26, 14 ou 2.

Deuxième procédé. — Divisons 542 par 12 ; le quotient est 45 le reste 2. En divisant 542 par 45 le diviseur est bien 12 et le reste est 2, (2 < 45).

On ne peut évidemment prendre un diviseur supérieur à 45. Si on retranche 1 au diviseur 45, le produit du diviseur par 12 est diminué de 12 ; le reste est donc augmenté de 12 ; en retranchant n unités de 45, on augmente le reste de n fois 12, mais ce reste n'est acceptable que s'il est supérieur au nouveau diviseur 45 n.

On doit donc avoir

$$12\,n + 2 < 45 - n$$
$$13\,n < 43$$
$$\text{donc} \quad n \leq 9$$

Les diviseurs sont donc 45, 44, 43, 42 et il ne peut y en avoir d'autres.

—o—

Admissibles aux épreuves orales :

MM. Anselin, Barré, Berche, Bertinchamps, Bétremieux Alphée, Beurrier, Blaise, Boulogne, Bourlez, Brassart, Buisson, Bulté, Buret, Caille, Carette, Caron, Clairo, Claisse, Cloche, Coeln, Confiant, Couchot, Crombez, Deguen, Dessort, Dominé, Dorémus, Dorez, Douay, Drouin, Duponchelle, Fiévet, Flamant, Fourment, Garit, Guéant, Harfaux, Hobraiche, Lacherez, Lebacq, Leclercq Arthur, Leclercq Maurice, Legrand, Lemaire, Marquilly, Morleghem, Nobécourt, Ooghe, Peckre, Petit, Pipart, Poirette André, Poras, Posière, Raviart, Rey, Ronnel, Sgard, Sokel, Storm, Taffin, Tavernier, Vallez, Vigneron, Villain, Wagnon, Wattel, Wiart.

A VALENCIENNES

Admissibles :

MM. Alexandre, Alglave, Bailleux, Baudoux, Bernard, Berthe, Birambeau, Blanchard, Bléhaut, Bleuzé, Bouffiers, Buissart, Cateau, Cauaron, Coquerieux, Courbe, Courtin, Crignon, Decamps, Defrenne, Degaugue, Dehove, Delaporte, Delcroix, Delecourt, Demessine, Denis, Doal, Docquin, Dosiette, Douchement, Douchet, Dubois, Dubuisson, Duez, Duflos, Dufranne, Dufresnoy, Ehret, Faynot, Frehaut, Frison, Fretz, Frohly, Gabet, Gabriel, Galloy, Geoffroy, Ghislain, Hannecart, Hien, Hornebecq, Houzé, Huftier, Labois, Laine, Lambert, Landon, Langrand, Laurichesse, Lecrenier, Ledieu, Lemay, Lepoivre, Lesève, Liénard, Lobry, Lohier, Lotterie, Mahieux, Mariage, Martin Alexis, Martin Paul, Minon, Mortaigne, Noncleroq, Olivier, Pavot, Payen Henri, Payen Ivon, Piton, Platiau, Poirette, Pommeroile, Pouillon, Remy, Richard, Rincheval, Robert, Robelle, Rome, Rousseau, Seghin, Stouder, Talmant, Thorelle, Tilmont, Trouillet, Vandevoir, Vilain, Vilette, Vinclair, Winot, Zimmermann, Horgne.

A ARRAS

Sont admis :

MM. Basin, Beaucourt, Bertin, Bouchez, Breuval, Caridroit, Caufriez, Châtelain, Cloëz, Deboffe, Delplace, Delville, Dumont Marcel, Dumont Marius, Durlent, Fauvart, Fontaine, Fournier Emile, Gauchez, Houriez, Lacheritz, Leborgne, Lecoutre, Lefebvre, Legrand, Lemaire, Lemal, Lenglen, Lenglet, Leroux, Leroy, Lœuil, Louchard, Louis, Maniez, Montigny, Souffiet.

A SAINT-OMER

Admissibles à la 1re série :

MM. Barré, Bastaert, Beirlet, Bocquet, Boulinguez, Bouville, Briez, Carlier, Cathelin, Chevillard, Couteau, Cresson, Crochez, Coulis, Delaere, Delattre, Detang, Dubourg, Fauviau, Gambriez, Guilbert, Herser, Houdayer, Josel, Lacroix, Lancial, Laporte, Leclercq Paul, Leclercq Alfred, Leprêtre, Louguet, Loyer, Maës, Mallet, Manessier, Mastin, Noiret, Noteiart, Patton, Petit, Poiret, Pruvost, Roze, Sneud, Vanaker, Verrier, Wallier, Wagnet, Watebled, Wilquin.

A LILLE (garçons)

Les jeunes gens, dont les noms suivent, ont été admis après avoir subi les épreuves de dessin et de gymnastique, à prendre part aux épreuves orales :

MM. Adou, Ammeux, Andries, Barras Oscar, Barré, Bédène, Berlemont, Bernard Maurice, Bonnet, Bourgois, Bouteille, Bouvry, Brygoo Robert, Buisine, Caillet, Calonne, Cambier, Carlier Marcel, Cayez, Charels, Chevalier, Cools, Corroyer, Coustenoble Julien, Crabbe, Crepet, Darras, Dartois, Daudrumez Maurice, Daudrumez Victor, Décatoire, Décats, Decottignies Louis, Dehondt Paul, Delhors, Delobel Eugène, Delroisse, Delrue, Demory, Dessailly, Desnert, Doncker, Doutreligne, Drouffe, Druart, Dubus, Duterne.

MM. Fachon, Fahy, Flamant, Flauw, Fockeu, Fontier, François Michel, Gemache, Grenier, Hass, Hirt, Homillon, Houvenaghel, Labaye, Lamory, Lavedrine, Lebon, Lebrun, Lecluse, Lecomte, Lefebvre Henri, Lefèvre Lucien, Lèvre, Lemaire Henri, Lemetter, Leroy Emile, Lesage Edouard, Lescouffe, Liard.

MM. Mabille, Mahé, Masquelin, Merlevède, Meurisse, Milland, Millon, Misoot, Monniez, Montaigne Irma, Mutin, Nacry, Noé, Nuyts, Ogilvie, Oudar, Parent, Perrin, Petit, Procureur, Quartier, Quéro, Quille, Ricard, Ringot, Rodenbach, Rouzé, Roye, Ruby, Sagon, Samarcq, Seys, Simon Paul, Stal, Straumann, Théry, Vanbeceleare, Vandamme, Vandelamote, Vendeville Léon, Vercouttre, Vermersch, Verscheure, Vicart François, Wardavoir, Wullems.

DESSIN

1° Dessin à vue : un tabouret de bois.

2° Croquis coté (plan et élévation) : le même tabouret de bois.

MORT DE M. Edouard Roussel

Adjoint au Maire de Roubaix

Nous avons relaté en détail, hier, l'accident survenu, mardi après-midi, avenue Le Nôtre, à M. Edouard Roussel, premier adjoint au maire, qui tamponné par un tramway Mongy, avait été projeté avec violence sur le sol et avait eu plusieurs côtes fracturées.

Ainsi que nous le faisions pressentir, M. Edouard Roussel, qui, depuis longtemps déjà souffrait d'une grave affection cardiaque et avait dû, sur l'ordre des médecins, s'éloigner un certain temps des affaires, n'a pu supporter la violente commotion causée par l'accident.

Trois médecins, MM. Lemoine, de Lille, Butruille et Falchierbe, de Roubaix, sont restés près de lui toute la soirée de mardi.

Le blessé ne cessa, jusqu'à deux heures du matin, d'avoir toute sa connaissance.

Vers onze heures du soir, il a reçu la visite de M. le chanoine Debacker, curé de Saint-Sépulcre, qui lui a administré les derniers sacrements.

A deux heures et demie, M. Edouard Roussel rendait le dernier soupir.

La nouvelle de cette mort si tragique a causé, dans toute la région, mais surtout à Roubaix, l'émotion la plus profonde.

M. Edouard Roussel jouissait, en effet, de l'estime, nous pourrions dire de l'affection de tous, et en particulier des ouvriers, qui appréciaient en lui le patron bienveillant et secourable, dont la sollicitude s'était affirmée plus particulièrement dans la fondation de l'Hôpital de la Fraternité et dans la création de la Caisse de chômage, un modèle du genre, admiré de tous les sociologues. A cette dernière œuvre il consacrait depuis plusieurs années le meilleur de son activité et de son dévouement.

Un mot caractérise bien la proverbiale bonté de M. Edouard Roussel. Dans le quartier de l'Epeule, où se trouve son important tissage, les ouvriers l'appelaient couramment : « Le Bon Dieu de l'Epeule ».

Les funérailles solennelles de M. Edouard Roussel auront lieu samedi, à dix heures et demie, en l'église Saint-Sépulcre.

Elles seront très imposantes.

Le drapeau de l'Hôtel-de-Ville a été mis en berne.

NOTES BIOGRAPHIQUES

M. Edouard Roussel, issu d'une vieille famille roubaisienne très estimée, était âgé de 59 ans. Il fit d'excellentes études au Collège Sainte-Barbe, à Paris, et se préparait à l'Ecole Centrale au moment de la guerre de 1870. La guerre survenant, il suivit à Lille les cours de l'Institut Industriel d'où il sortit en 1874 avec le diplôme d'ingénieur civil. Après avoir accompli son service militaire au 74e de ligne, il revint à Roubaix près de son père dont il dirigea, avec son frère aîné, M. François Roussel, président de la Chambre de Commerce, l'importante Maison de tissus qui porte au loin la réputation de Roubaix.

Au moment de l'aventure collectiviste, il fut un des fondateurs de l'Union Sociale et Patriotique qui amena la victoire des anticollectivistes.

Président de la Fédération Républicaine anticollectiviste, il entra dans la lutte en 1896 en succédant au Conseil d'arrondissement à M. Martel dans le canton Ouest ; il devint conseiller général de ce canton ; en 1900 il était élu conseiller municipal, avec la minorité anticollectiviste. Après la démission du maire Carrette, il remplit, en attendant les élections de janvier 1902, les fonctions de maire dans lesquelles lui succéda définitivement M. Eugène Motte. Réélu conseiller municipal en 1904, il accepta les fonctions de premier adjoint délégué à l'Assistance publique.

Aux récentes élections cantonales, sur l'ordre impérieux des médecins, il ne se représenta plus.

M. Ed. Roussel a été nommé chevalier de la Légion d'honneur en 1909. Il était président du Conseil d'administration de l'Ecole Nationale des Arts Industriels et ancien président de l'Association des Propriétaires d'appareils à vapeur.

LES CONDOLÉANCES

M. Eugène Motte, maire de Roubaix, a reçu de M. le Maire de Tourcoing la lettre suivante :

Tourcoing, le 21 juin 1911.

Monsieur et cher Collègue,

L'Administration municipale de Tourcoing a été péniblement émue en apprenant la mort tragique de M. Edouard Roussel, votre sympathique adjoint.

Elle vous prie de croire qu'en cette douloureuse circonstance, elle prend la plus grande part au deuil cruel qui frappe l'Administration municipale de Roubaix.

Veuillez agréer, Monsieur et cher Collègue, l'assurance de...

Le Maire de Tourcoing,
(Signé) : LECOMTE, adjoint.

Voici, d'autre part, le télégramme de M. le Maire de Lille :

Désolé d'apprendre mort tragique de votre dévoué collaborateur Roussel, je vous présente, au nom de la Municipalité et en mon nom mes plus vives condoléances.

(Signé) : Ch. DELESALLE, maire.

Les réceptions officielles prévues pour la semaine sont supprimées et les membres de l'Administration municipale nous prient de les excuser de ne pouvoir assister à aucune cérémonie.

Bulletin diocésain paroissial

La Direction du **Bulletin diocésain paroissial** nous prie d'annoncer que le prochain numéro portera la date du 2 juillet (premier dimanche du mois).

Les Fêtes de Lille enlevant un jour de travail pendant la semaine d'édition, prière instante d'envoyer la copie spéciale **LE PLUS TOT POSSIBLE.**

Sommaire des principaux articles :

Notre-Dame de Pontmain. — Conseils aux parents après la Première Communion. — L'oisiveté. — Le Paradis sur terre. — La liberté des pères de famille, p. 6. — Calotins ! — Vouloir c'est pouvoir. — Nos petits enfants. — Répliques, etc.

LA FIÈVRE APHTEUSE DANS LE PAS-DE-CALAIS

Interdiction de marchés

Le Préfet du Pas-de-Calais a adressé mardi au Préfet du Nord un télégramme dont voici le texte :

« En raison de l'extension de la fièvre aphteuse, j'interdis par arrêté de ce jour les marchés aux bestiaux de Pernes-en-Artois et Fruges jusqu'à nouvel ordre et les marchés qui doivent avoir lieu le 5 juillet à Lillers, le 28 juin à Audruicq et à Avesnes-le-Comte et le 29 juin à Fauquembergues. »

EXPOSITION INTERNATIONALE du Nord de la France A ROUBAIX

UN GRAND CARROUSEL A L'EXPOSITION DE ROUBAIX

Le Comité d'initiative de l'Exposition a voté une somme de trois mille francs pour l'organisation d'un grand carrousel. Une commission spéciale a été nommée. Elle s'est réunie et a décidé de faire courir trois épreuves. La première, attelée, avec 1.500 francs de prix ; la seconde, montée, avec 500 francs de prix, et la troisième, réservée aux dames, avec 500 francs de prix.

La date choisie est le 30 juillet, de deux heures à huit heures du soir.

INAUGURATION DU PAVILLON DES MINES

Mercredi matin, environ 200 membres du Congrès de l'Industrie Minérale qui se tient à Douai, se sont rendus à Roubaix par train spécial pour assister à l'inauguration du Palais des Mines de l'Exposition Internationale du Nord de la France. Ils sont arrivés vers 9 h. 1/2.

L'Administration municipale devait les recevoir officiellement à l'Hôtel-de-Ville. Mais, en raison de la mort, survenue le matin même, de M. Edouard Roussel, premier adjoint au maire, cette réception n'a pas eu lieu.

Le Palais des Mines, qui comprend une superbe exposition des diverses installations minières du Nord et du Pas-de-Calais, et la reconstitution d'un puits de mine avec galeries d'extraction, a été inaugurée à 3 heures par les congressistes auxquels s'étaient joints M. Eugène Mathon, président, et plusieurs membres du Comité d'initiative.

M. Vinella, président de la Chambre des Houillères, a prononcé un discours dans lequel il a fait ressortir l'intérêt des diverses parties du Palais des Mines, ajoutant que jamais pareil effort n'avait été fait en vue d'une exposition.

M. Eugène Mathon a remercié M. Reumaux, principal organisateur de l'Exposition minière. Il a aussi adressé des remerciments aux congressistes venus à Roubaix en aussi grand nombre. Il a déclaré que l'Exposition minière constituait un bel exemple pour nos industriels aux points de vue moral, matériel et social.

Les congressistes ont ensuite longuement visité le Palais et les galeries souterraines.

AU VILLAGE SÉNÉGALAIS

Un des stands les plus entourés du Village Sénégalais est celui de la bijouterie.

On reste confondu devant ces filigranes d'or et d'argent si finement travaillés, exécutés sous les yeux charmés des curieux. Presque sans outils les Sénégalais exécutent ces jolies choses dont se parent avec coquetterie les élégantes négresses en l'honneur des nombreux visiteurs et visiteuses qui leur font fête.

80 fils téléphoniques coupés à ROUBAIX

LE DRAPEAU ROUGE AGROCHÉ A UNE HERSE

Un audacieux acte de sabotage de fils téléphoniques a été commis au cours de la nuit de mardi à mercredi.

On sait que, depuis un certain temps, les fils téléphoniques sont souterrains depuis le bureau central de la rue Nain jusqu'en dehors du centre de la ville, où ils rejoignent des herses et redeviennent aériens.

Une de ces herses est placée sur l'école de garçons de la place du Trichon. Deux tuyaux en plomb, contenant chacun 120 fils, s'y relient venant, par le sous-sol, du bureau central.

On accède à cette herse par une échelle en fer placée dans la cour Veuve Bosquet, et dont le dernier échelon est à une hauteur de quatre mètres.

Pendant la nuit, un individu est monté à la herse par cette échelle. Il a dû pour cela se servir au préalable d'une autre échelle mobile.

Arrivé sur le toit, il a scié l'un des tuyaux en plomb et a ainsi coupé 80 fils.

Puis, sur la herse il a attaché un drapeau rouge, sur lequel il a épinglé la manchette du journal Hervéiste « La Guerre Sociale ».

Cet acte de sabotage a été découvert mercredi dans la matinée, après que les ouvriers des télégraphes, ayant été avisés du non fonctionnement des lignes reliant le quartier du Trichon, eurent fait de longues recherches.

C'est à peine, en effet, si la section du tuyau en plomb était perceptible.

M. Delteil, commissaire de police du 2e arrondissement, a ouvert une enquête sur ces faits. L'auteur de cet acte de sabotage est jusqu'à présent inconnu.

Mystérieux cadavre d'enfant

A DUNKERQUE

Mercredi matin, en ouvrant la porte de son magasin, le domestique de M. Bonneau, marchand de vieux métaux, aperçut le cadavre d'un petit enfant auquel un chien s'était attaqué.

Le corps, ficelé, avait été déposé là, fort probablement, de bon matin par des automobilistes mystérieux dont la machine avait stoppé quelques instants devant le magasin.

Ces voyageurs sont activement recherchés. L'enfant dont on croit qu'ils se sont débarrassés paraissait âgé de quelques jours.

AUX MINES DE MARLES

Un tué. - Plusieurs blessés

Mercredi un plancher sur lequel se trouvaient une dizaine de mineurs occupés à un nivellement aux mines de Marles, à la fosse d'Auchel, s'est subitement effondré.

Les ouvriers sont tombés d'une hauteur d'environ 20 mètres.

Un ouvrier a été tué.

Deux autres sont dans un état grave.

LILLE

Fêtes de Lille

Les Fêtes communales des 24, 25 et 26 juin s'annoncent comme devant être particulièrement brillantes.

Le Samedi 24, une Retraite en musique avec tramways illuminés, en sera le prélude. Cette Retraite suivra l'itinéraire suivant : Place Catinat, rue Colbert, place de la Nouvelle-Aventure, rues Corneille, d'Iéna, place des Quatre-Chemins, rues de Wazemmes, Fontenoy, Philippe-de-Comines, Valenciennes, de Bavay, Mont-de-Terre, rues du Long-Pot, du Prieuré, de Bouvines, place Madeleine-Cauliez, rues St-Gabriel, du Faubourg-de-Roubaix, de Roubaix, place des Reignaux, rues des Ponts-de-Comines, Faidherbe, des Manneliers, Grand'Place, rue Nationale, place de Strasbourg, rue Nationale, place de Tourcoing.

Nous n'indiquerons pas tous les jeux populaires auxquels l'Administration municipale consacre 15.000 francs en espèces, notons pour le moment les principales réjouissances et fêtes sportives diverses.

La journée du Dimanche comprend la Revue des Sociétés boulevard des Ecoles et son pittoresque défilé. Ainsi qu'il est de coutume depuis quelques années, nos géants lillois, Lydéric et Phinaert y participeront ainsi que Jeanne Maillotte, le Tambour-major et Tambours des Hurlus.

Pendant le défilé des Sociétés, le Championnat Cycliste Universitaire, organisé par le journal l'Auto, aura lieu sur le parcours Lille, Tourcoing, Roubaix-Lille, le départ étant fixé à sept heures du matin au poste d'octroi du boulevard Carnot.

L'après-midi, à deux heures, place de Tourcoing, le Concours organisé par l'Emulation canine du Chien de défense lillois s'annonce comme devant être des plus intéressants par les prouesses que l'on est arrivé à obtenir de ces amis de l'homme.

Des auditions musicales auront lieu sur la Grand'Place, de 4 à 5 heures, par l'excellente Musique du 43e d'infanterie, et de 9 à 11 h. 1/2, par le Choral des XXX et la Fanfare les « Amis-Réunis » de Wazemmes.

La journée du Lundi nous réserve une Grande Fête Aérostatique, pace de la République par l'Emulation aérostatique du Nord ; un Tournoi d'Escrime au Palais Rameau, organisé par les Salles d'armes réunies de la Ville de Lille ; un Festival de musique offert aux Sociétés lilloises qui devront se faire entendre à partir de 3 h. 1/2 sur les kiosques de la place Catinat, de la place du Concert, du Square Rusalt et du Jardin de Fives.

Le soir, un Concert sera donné, de 9 à 11 h., sur la Grand'Place, par le « Club des Vingt ».

Le clou de ces réjouissances sera certainement les illuminations électriques.

Abandonnant nos grandes artères, cadre

MOIS	Roubaix-Tourcoing COTE précéd.	COTE 11 h. 30 Roubaix	COTE de 4 h. 15 Tourcoing	CLOTURE acheteurs	CLOTURE vendeurs	Anvers Type B précéd	Anvers Type B jour	Le Hâvre MÉRINOS Côte 3 h. 45 précéd	MÉRINOS jour	CROISÉES Côte de 3 h. 45 précéd	CROISÉES jour	COTONS Cote de 4 h. précéd	COTONS jour	CAFÉS Cote de 3 h. précéd	CAFÉS jour	New-York CAFÉS Côte de 4 h. précéd	CAFÉS jour	MOIS	Liverpool COTONS cours de clôture précéd	COTONS jour
Juin	6 00	5 95	5 92 1/2	5 92 1/2	—	6 00	5 975	170 50	169	—	—	94 1/2	94 7/8	67 75	67 75	10 89	10 89	Courant	8 01	7 97
Juillet	5 95	5 95	5 92 1/2	5 90	5 92 1/2	5 95	5 925	170 50	170	—	—	94 1/4	94 3/8	67 75	67 75	10 94	10 94	Juin-Juillet	7 88	7 83
Août	5 90	5 90	5 85	5 87	5 87 1/2	5 925	5 90	172	170	—	—	94	94 1/8	67 75	67 75	10 83	10 83	Juillet-Août	7 83	7 78
Septembre	5 85	5 85	—	5 80	5 82 1/2	5 875	5 85	172 50	171	—	—	90 7/8	90 7/8	67 75	67 75	10 68	10 71	Août-Sept.	7 56	7 50
Octobre	5 80	5 77 1/2	5 77 1/2	5 75	5 77 1/2	5 80	5 80	172 50	171 50	—	—	86 1/2	86 1/4	67 75	67 75	10 53	10 56	Sept.-Octob.	7 17	7 13
Novembre	5 75	—	5 72 1/2	5 70	5 72 1/2	5 75	5 725	172 50	171 50	—	—	84 1/2	84 5/8	67 50	67 50	10 51	10 53	Oct.-Novem.	7 03	6 97
Décembre	5 72 1/2	—	—	—	5 70	5 725	5 70	173	171 50	—	—	83 7/8	83 3/4	67 25	67 25	10 48	10 51	Nov.-Déc.	6 97	6 91
Janvier	5 67 1/2	—	—	—	—	5 65	5 625	172 50	171 50	—	—	83 5/8	83 1/2	67 25	67 25	10 49	10 51	Déc.-Janv.	6 96	6 93
Février	5 65	—	5 62 1/2	—	—	5 60	5 60	172	171	—	—	83 3/8	83 1/4	67 25	67 25	10 49	10 51	Janv.-Févr.	6 96	6 90
Mars	—	—	—	—	—	5 55	55	172	171	—	—	83 3/8	83 1/4	68	67	10 49	10 51	Mars-Avril	6 97	6 91
Avril	—	—	—	—	—	5 525	5 525	172	171	—	—	83 1/8	83 1/4	68	67	10 50	10 51	Avril-Mai	—	—
Mai	—	—	—	—	—	5 525	5 50	172	171	—	—	83 3/8	83 1/4	68 75	66 75	10 51	10 52	Mai-Juin	—	—
Ventes		165.000 k.				165.000 k.		600 b.				4.450 b.		14.000 s.		15.000 s.		Ventes	8.000 b.	
Tendance		Cours du 21 juin				Calme		Calme				Faible		Calme		Soutenue		Tendance	Calme	

DERNIERS TÉLÉGRAMMES

Communiqué par MM. J. et H. CHARLET

New-York. — Cotons. — Recettes probables : 1200 balles.

| MOIS